

**DELIBERATION**  
Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire  
Séance du 25 septembre 2020

Président de séance : Yann TRICHARD  
Secrétaire de séance : Jean-Paul YVRENOGÉAU

**BUDGET RECTIFICATIF 2020 DE LA CCI NANTES ST-NAZAIRE**

Yann TRICHARD, Président

Deux bonnes nouvelles : le Parlement est revenu sur la baisse de 100 M€ de TFC pour l'année 2020.

- Reconnaissance du travail accompli par les CCI pendant la crise sanitaire.
- Ambition d'accompagner le Plan de Relance
- Pallier nos difficultés sur les activités durement touchées : formation, événementiel.

Pas question de thésauriser mais au contraire de se servir de cette bonne nouvelle pour investir dans des compétences qui vont nous permettre de faire notre métier d'accompagnement des TPE et PME.

.../...

Gilles d'HERMIES, Président de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St Nazaire s'est réunie le 7 septembre dernier afin d'examiner le projet de budget rectificatif pour 2020. Le budget rectificatif 2020 de la CCI prévoit pour les activités hors concessions, un résultat comptable de +525 k€ pour une prévision initiale de -410 k€ au budget primitif 2020. La commission a constaté que les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont évaluées à environ 1,2 millions d'euros. Les principales activités touchées sont la formation continue, ainsi que les locations de salles et le locatif immobilier. Toutefois cet impact sera compensé par l'abandon par le gouvernement de la baisse de TFC prévu initialement. En conséquence notre CCI pourrait percevoir jusqu'à 1,8 millions d'euros supplémentaire. La commission a également noté que les efforts d'économies et de réductions des charges engagés depuis plusieurs années continuent de produire leurs effets en 2020 en contribuant aussi à l'amélioration du résultat en 2020. En ce qui concerne les concessions portuaires, les résultats sont un peu en dessous de ce qui était prévu au budget primitif 2020, avec un résultat comptable prévu de + 140k€ pour une prévision initiale de +195 k€. Cet écart provient principalement d'un chiffre d'affaires plus faible dans le port de La Baule-Le Pouliguen, et de charges d'entretien plus importantes pour le port de Piriac. Le programme d'investissement pour 2020 s'élève à 6 419 k€ pour une prévision initiale de 6 326 k€. Ce montant intègre l'acquisition des locaux du Paquebot dans le centre-ville de Saint-Nazaire, ainsi que toujours à Saint-Nazaire, les premiers paiements pour les locaux de l'ilot Willy Brandt. Le fonds de roulement prévisionnel fin 2020 devrait s'élever à 7,5 M€ soit une diminution de 0,9 M€ par rapport à 2019. Notre Commission après avoir examiné le projet de budget rectificatif 2020, donne un avis favorable à ce projet et propose à l'Assemblée de l'approuver.

Délibération approuvée par :

29 voix POUR	0 voix CONTRE	0 voix ABSTENTION
Quorum : 29	Présents : 29	Votants : 29

**Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire**



**Le Secrétaire, membre du Bureau**

